

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Habitat inclusif : Signature d'une convention de partenariat entre l'OPAL et ALMEA**

\*\*\*

Freddy Grzeziczak, Président de l'OPAL,  
Alain Basset, Directeur Général par intérim,  
Nathalie Moinat, Directrice des politiques sociales et de la prospective

**Notre société évolue et dans le secteur de l'Habitat, de nombreux enjeux doivent être relevés, notamment pour améliorer le cadre de vie des résidents.**

**Le parcours résidentiel des personnes âgées et des personnes en situation de handicap constitue l'un de ces enjeux.**

**Aujourd'hui, l'OPAL s'engage et aide à la mise en place de formules innovantes d'habitat partagé pour les habitants de ce territoire.**

#### **L'habitat inclusif, c'est quoi ?**

L'habitat inclusif s'adresse aux personnes âgées et aux personnes handicapées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitat regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes.

Ce mode d'habitat est assorti d'un projet de vie sociale et partagée. Celui-ci élaboré avec les habitants, est financé par l'Aide à la Vie Partagée (AVP).

Ce modèle d'habitat « *accompagné, partagé et inséré dans la vie locale* », permet aux personnes de « *vivre chez soi sans être seul* ».

#### **Les valeurs et enjeux**

*L'habitat inclusif est un habitat regroupé assorti d'un projet de vie sociale et partagée comprenant 3 valeurs fondamentales :*

- Vivre chez soi : la liberté d'être chez soi sans être seul
- Mettre en commun : espaces et temps de vie partagés et aides mutualisées
- Participer à la décision : Pouvoir d'agir

*L'habitat inclusif permet de répondre à de nombreux enjeux :*

- Enjeux sociaux et d'accompagnement
  - Agir en faveur de l'inclusion
  - Améliorer la vie sociale, le vivre ensemble : développer les relations intergénérationnelles, lutter contre l'isolement
  - S'appuyer sur les principes d'autodétermination, de destigmatisation, de désinstitutionalisation, d'accès au droit commun
- Enjeux d'adaptation
  - Construire des projets innovants
  - Avoir une agilité dans les différents types de montage et de formes d'habitats inclusifs
- Enjeux politiques
  - Soutien à la transformation de l'offre médico-sociale pour répondre à des orientations non abouties et à des choix de vie
  - Instrument d'attractivité des métiers de l'aide à la personne
- Enjeux partenariaux
  - Renforcer le partenariat en créant des coopérations entre ALMEA et l'OPAL
  - Des projets de vie permettant de nouvelles dynamiques de territoire

### Les projets avec ALMEA :

Le déploiement se fait entre 2023 et 2026

6 projets sont en cours :

- Chauny pour 6 personnes (4 PA et 2 PH)
- Saint Quentin pour 12 personnes (9 PA et 3 PH)
- Jaulgonne pour 10 personnes (6 PA et 4 PH)
- Fère en Tardenois pour 10 personnes (8 PA et 2 PH)
- Soissons pour 9 personnes ( 7 PA et 2 PH)
- Hirson pour 10 personnes (5 PA et 5 PH)

Dans une dynamique commune d'apporter une réponse complémentaire au logement ordinaire, ALMEA et l'OPAL s'associent pour développer l'habitat inclusif sur le territoire axonais.